

marches-securises.fr

PUBLICATION



ÉTABLISSEMENT

Conseil Départemental de
Côte d'Or (21)
53 bis, Rue de la Préfecture
CS 13501
21035 Dijon CEDEX

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA
CONCURRENCE

SERVICES

Section 1 : Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Conseil Départemental de Côte d'Or (21)

Numéro national d'identification :

Type : SIRET - N° : 22210001800019

Code postal / Ville : 21000 Dijon

Grouperement de commandes : Non

Section 2 : Communication

Moyens d'accès aux documents de la consultation

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Identifiant interne de la consultation : 0726formationassmat

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Service Commande Publique - Tél : +33 380636917 - Mail : dgds.prat.dfcg.scp@cotedor.fr

Section 3 : Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

Aptitude à exercer l'activité professionnelle : Se référer au Règlement de la consultation, le cas échéant.

Capacité économique et financière : Se référer au Règlement de la consultation.

Capacités techniques et professionnelles : Se référer au Règlement de la consultation.

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis : Jeudi 10 septembre 2026 - 17:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentation de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (accord-cadre uniquement) : Département de la Côte-d'Or

Critères d'attribution : Les critères d'attribution sont définis dans le Règlement de la consultation.

Section 4 : Identification du marché

Intitulé du marché : Formation obligatoire des assistants maternels du Département de la Côte-d'Or

Classification CPV : 80510000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Le Code de l'Action Sociale et des Familles prévoit que le Conseil Départemental finance cette formation composée de deux modules différents: la formation initiale avant l'accueil du premier enfant (80 heures) avec l'initiation aux gestes de premiers secours (6 heures) et la formation complémentaire dans les trois ans suivant l'accueil du premier enfant (40 heures). Les formations accueillent une douzaine de personnes Ces formations dont les contenus sont prévues par le Code de l'Action Sociale et des Familles, sont le socle des compétences de base dont les assistants maternels ont besoin dans l'exercice de leur métier à domicile. La qualité pédagogique du prestataire est essentielle, d'autant que certains candidats peuvent être éloignée de la formation initiale classique. Il

est important de mettre en dynamique les personnes en formation et les aider, sur un temps court, à adopter la posture professionnelle attendue. Environ 150 à 200 personnes sont formées par an.

Lieu principal d'exécution : Côte-d'Or

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 : Informations complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires :

Adresse du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>(référence de la consultation : 0726formationassmat).

Les prestations feront l'objet d'un accord-cadre unique, à bons de commande, sans minimum et avec maximum, en application des articles R.2162-2 et suivants, R.2162-13 et R.2162-14 du Code de la commande publique.

Sans minimum - Maximum annuel : 125 000 € HT

La durée initiale de l'accord-cadre est fixée à 1 an à compter du 1er janvier 2027 ou de la notification de l'accord-cadre si elle lui est postérieure. L'accord-cadre pourra être reconduit 3 fois.

Procédure adaptée ouverte – Articles L.2123-1 et R. 2123-1 3° du Code de la commande publique

Date d'envoi du présent avis

09 juillet 2026